

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL





En tant que dirigeant ou manager, vous souhaitez organiser votre entreprise et/ou adapter votre posture pour instaurer une meilleure qualité de vie au travail pour favoriser l'engagement de vos équipes et prévenir les risques psycho-sociaux ?

La formation Qualité de vie au travail peut vous aider à trouver et mettre en œuvre les outils pour atteindre cet objectif.

Objectifs de la formation Qualité de vie au travail

La formation Qualité de vie au travail vous permet d'analyser votre organisation, l'organisation habituelle de votre activité et de vos équipes et vos modes de communication. L'objectif étant ensuite de savoir organiser son entreprise de manière fonctionnelle, de définir votre plan d'actions afin de révéler les talents de vos équipes, d'en retirer des outils de management concrets et simples. Ceci dans le but de faire évoluer sa posture de dirigeant ou de manager et d'établir un équilibre pérenne dans l'organisation afin d'atteindre ses objectifs avec son équipe.

Public visé et pré-requis

La formation Qualité de vie au travail s'adresse principalement aux dirigeants de TPE/PME et aux managers d'équipe. Tout manager ayant envie d'améliorer l'équilibre de ses équipes dans son organisation, et de disposer du recul nécessaire au pilotage de ses objectifs.

Aucun pré-requis n'est nécessaire.



Personnes en situation de handicap

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée.

Nos locaux sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite et notre équipe de conseillers s'adapte en fonction des besoins de chacun.

Pour toutes questions, notre référent handicap est joignable au 02 98 63 72 45.





Compétences visées

La formation Qualité de vie au travail vise l'acquisition de compétences spécifiques :

- Autoévaluer et analyser les activités de l'entreprise ou d'un service, et leur répartition,
- Autoévaluer et analyser l'organisation de l'entreprise ou d'un service,
- Définir un plan d'actions pour optimiser ces organisations,
- Comprendre la communication verbale et non-verbale,
- Acquérir les outils de communication positive,
- Identifier les forces et talents de ses collaborateurs,
- Se (re)positionner en tant que manager pour générer la performance des équipes,
- (Ré)instaurer un équilibre en définissant clairement ses priorités et celles des équipes.

Moyens pédagogiques

- Cartographie des processus,
- Etude de cas,
- Jeux de rôle,
- Objectifs SMART,
- Jeu des forces,
- DESC,
- Exercice sur les domaines de vie.



Comment se déroule la formation Qualité de vie au travail ?

1

IDENTIFIER LES ACTIVITÉS DE SON ENTREPRISE/SERVICE

- Comprendre ce qu'est une activité, un processus
- Identifier les activités/processus de son entreprise

2

RÉPARTIR LE TRAVAIL

- Identifier les contenus de chaque poste
- Préparer la création de fiches de poste

3

PARLER L'ORGANISATION ET LE TRAVAIL

- Comprendre l'écart travail réel/travail demandé
- Organiser avec les collaborateurs qui œuvrent sur le terrain la discussion sur le travail



LA COMMUNICATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

4

- Comprendre les bases de la communication
- Adapter sa communication à son interlocuteur

PREMIERS PAS VERS PLUS DE PERFORMANCE

5

- Comprendre les rôles du dirigeant et du manager
- Adapter sa stratégie et se fixer des objectifs
- Elaborer son plan d'action

RÉVÉLER LES TALENTS

6

- Connaître ses forces et ses talents
- Identifier les forces et les talents de ses collaborateurs
- Harmoniser l'ensemble des potentiels en s'appuyant sur une bonne organisation et une communication de qualité



7

PRENDRE SA PLACE DE MANAGER

- La confiance et le droit à l'erreur
- Poser le cadre et le tenir

8

FAIRE DE L'ÉQUILIBRE SA PRIORITÉ

- Qualité de vie au travail pour tous (collaborateurs/dirigeant)
- Gérer ses priorités et trouver les alternatives





Durée

2 jours (14 heures)

Dates et lieux de formation

A consulter sur le site www.essor-carriere.com (onglet Nos formations - entreprises - Professionnaliser l'entreprise)

Tarif et financement

800 € HT

- Plan de développement des compétences de l'entreprise
- OPCO

Nous contacter

Par mail : contact@essor-carriere.com

Par téléphone : 02 98 63 72 45



ESSOR CARRIÈRE, un cabinet au plus proche de Vous

ESSOR CARRIÈRE est une entreprise locale, implantée dans le Finistère depuis ses débuts.

Dans un souci de proximité et de personnalisation de notre accompagnement en évolution professionnelle, nos agences sont réparties sur tout le territoire Finistérien (une agence tous les 20 km). L'entreprise est ainsi présente aujourd'hui dans 15 communes du Finistère pour la réalisation de l'ensemble de nos prestations en évolution professionnelle et évolution de carrière.



DEPUIS 2016, ESSOR CARRIÈRE A ACCOMPAGNÉ PLUS DE 1000 ACTIFS.

En 2022, ce sont plus de 330 personnes ou entreprises qui ont été accompagnées dans le Finistère : chefs d'entreprises, salariés, exploitants agricoles, professions libérales, salariés, demandeurs d'emplois, lycéens, collégiens et étudiants.



Une équipe de conseillere.s à Votre service

Essor Carrière est un cabinet de conseil en évolution professionnelle, mais c'est aussi et surtout une équipe de conseiller.e.s et coachs expérimentés, prêts à vous aider à trouver les clés, pour faire évoluer votre carrière ou celles de vos collaborateur.trice.s.

Par leur parcours personnels et professionnels, ainsi que par leurs formations, les membres de l'équipe Essor Carrière ont la capacité de vous accompagner en bilan de compétences, accompagnement à la VAE, techniques de recherches d'emploi et, pour les plus jeunes, en bilan d'orientation scolaire.

Côté entreprise, nos coachs certifiés seront vos interlocuteur.trice.s privilégié.e.s. Ils pourront tout autant intervenir pour des missions de recrutement, d'outplacement, qu'en coaching ou encore en formation, individuelle et collective.





Une équipe en constante amélioration

Afin d'assurer la qualité des prestations d'accompagnement et le professionnalisme de son équipe, ESSOR CARRIÈRE assure la supervision de ses conseillers grâce à un partenariat avec l'université Rennes 2 et le laboratoire Ouest Valorisation. Cette supervision leur permet de questionner leurs postures et de développer une meilleure connaissance d'eux-mêmes dans leur pratique.



OUEST
VALORISATION
Ressources d'innovation

ESSOR CARRIÈRE, entreprise à mission

En 2023, ESSOR CARRIÈRE a changé de statut pour devenir « entreprise à mission ». Mais qu'est-ce qu'une entreprise à mission ? Il s'agit d'un statut qui permet aux entreprises qui le souhaitent, de se doter d'une raison d'être intégrant la prise en compte des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de leurs activités. Le décret du 2 janvier 2020 prévoit, tous les deux ans, la vérification par un organisme tiers indépendant (OTI) de l'exécution par la société à mission des objectifs sociaux et environnementaux mentionnés dans ses statuts.

Ainsi, ESSOR CARRIÈRE a défini comme mission : « Permettre à chacun d'exprimer sa singularité et de (RE)trouver du sens dans un monde en mutation et d'y apporter sa contribution. »

Dans ce cadre, nous sommes d'ailleurs engagés auprès d'EcoTree depuis 2 ans. Il s'agit de planter et entretenir 100 arbres par an dans nos forêts bretonnes.





ESSOR CARRIÈRE, entreprise RSE

En 2023, ESSOR CARRIÈRE s'est engagée dans une démarche RSE et a ainsi obtenu le label Positive Company®.

Ce label made in France reconnu au niveau européen récompense notre engagement et nos ambitions RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Cette première étoile certifie que notre entreprise a pris en compte les enjeux environnementaux et sociétaux dans l'exercice de ses missions et dans ses relations avec l'ensemble de ses employés, partenaires et fournisseurs.

En effet, la Responsabilité Sociétale des Entreprises se définit comme « Un concept qui désigne l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes » (définition de la RSE donnée par la Commission européenne).



**Positive
Company®**

Nous contacter

02 98 63 72 45

contact@essor-carriere.com



Nos engagements

SINGULARITÉ

Nos conseillers vous permettent d'exprimer votre nature profonde et s'engagent à vous offrir une expérience singulière.

PROXIMITÉ

Nos conseillers sont au plus proche de vous, dans l'écoute et dans la relation de confiance avec vous.

SINCÉRITÉ

Nos conseillers vous promettent une relation authentique en toute humilité, simplicité, honnêteté et transparence.

PROFESSIONNALISME

Nos conseillers s'engagent à respecter la déontologie de l'accompagnement. Ce sont des professionnels fiables grâce à leurs diplômes, leur expérience et la supervision constante de leur travail.

ÉMANCIPATION

Nos conseillers vous permettent d'être souverain, libre et indépendant dans vos réflexions et vos décisions.

Nous suivre

www.essor-carriere.com

